ART. 7 N° AS282

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juin 2023

TRANSPOSITION DE L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL RELATIF AU PARTAGE DE LA VALEUR AU SEIN DE L'ENTREPRISE - (N° 1272)

Adopté

AMENDEMENT

N º AS282

présenté par
M. Margueritte, rapporteur

ARTICLE 7

À	la	fin	de	ľ	aliné	a ·	4,	sub	stitı	ıer	aux	mo	ts	:

« la précèdent »

les mots:

« précèdent cette date ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.